

Image not found or type unknown



Fin de bail et poursuite de la location

Par **NEF_old**, le **14/11/2007** à **16:37**

bonjour,je viens de résilier mon bail commercial (fin de bail au 30 mars 2008) j'espèrais faire une acquisition immobilière pour installer la PME que je dirige.

je n'ai toujours rien trouvé.

puis-je demander à mon bailleur de conserver les locaux actuels pour une durée de 3 à 6 mois,sans être obligé de signer un nouveau bail de 3 ou 6 ans.

Merci